

Chapitre 1 : Les grandes structures de l'espace rural français

« La France rurale est un grand pays complexe, qui réunit dans ses frontières et sous une même tonalité sociale les tenaces vestiges de civilisations agraires opposées. Longs champs sans clôtures autour des gros villages lorrains, enclos et hameaux bretons, village provençaux, pareils à des acropoles antiques, parcelles irrégulières du Languedoc et du Berry, ces images si différentes, que chacun d'entre nous, en fermant les yeux, peut voir se former devant le regard de la pensée, ne font qu'exprimer des contrastes humains très profonds. Je me suis efforcé de rendre justice à ces dissemblances et à beaucoup d'autres. »

Marc Bloch, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, 1931.

Photographie 1 : Un paysage rural dans le département de la Loire



Photographie : François Arnal, 2014. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Au Nord de Saint-Étienne (Loire), sur la commune de Saint-Héand, un paysage rural vallonné. Les plateaux du Jarez atteignent les 600 m d'altitude. Des éléments bocagers sont visibles mais le remembrement a largement remodelé le parcellaire, comme le montre la présence de haies reliques. Les activités agricoles sont tournées vers une céréaliculture, ce qui n'exclue pas la présence de l'élevage (système de polyculture-élevage). L'influence de la grande ville proche se fait sentir par la périurbanisation, qui prend ici la forme d'un mitage pavillonnaire. Les activités agricoles sont très présentes : ce territoire n'est pas touché par la déprise. L'arbre n'est présent que dans les haies vives et quelques bosquets. La photographie rappelle aussi que la cohabitation entre activités agricoles et résidentialisation peut déboucher sur des conflits d'usage.

→ **Quels sont les héritages légués par les paysages et les systèmes agraires qui se sont succédé ?**

Les liens entre les paysages et la géographie agricole qui s'est développée au début du XX^e siècle sont nombreux. Ils ont permis de décrire les différentes formes d'occupation et d'organisation de l'espace rural dans la pure tradition de l'**école française de géographie**. La citation de Marc Bloch qui ouvre ce chapitre date de l'année où le taux d'urbanisation atteint 50 % en France, c'est-à-dire que pour la première fois les citadins deviennent majoritaires. Or la géographie est longtemps restée l'étude des paysages, des sociétés, des espaces ruraux, dans la continuité des historiens et géographes de l'école française de géographie.

La théorie de ces géographes est que la physionomie du rural plonge ses racines dans le passé. C'est une manière romantique de réfléchir sur l'espace français qui a influencé la constitution d'une nouvelle géographie de la France, laquelle a consisté à ramener l'objet de la discipline à l'étude des paysages. Cette pensée est incarnée par **Paul Vidal de la Blache** (1845-1918) et a longtemps donné aux activités agricoles une place centrale, voire unique dans l'étude de la ruralité.

Un territoire, étudié dans sa dimension spatiale, est toujours le résultat d'une histoire. Le propos n'est pas, dans cet ouvrage de géographie, de faire une histoire des campagnes françaises, même succinctement. Il convient néanmoins de tracer quelques grandes lignes maîtresses qui fourniront le cadre de l'étude des territoires ruraux. L'espace rural, à toutes les échelles, qui se donne à voir sur une carte, dans une photographie de paysage ou sur une vue aérienne, est un **palimpseste** : comme les panneaux destinés aux affiches électorales, il garde des traces de situations antérieures et révolues, sur lesquelles se sont superposés les modifications ultérieures, lesquelles ont parfois elles-mêmes été arrachées pour laisser deviner par endroit des **héritages** du passé. Le tracé des voies de communication, la forme des parcelles, leur taille et leur disposition, la concentration ou la dispersion de l'habitat, sont les résultats de choix successifs, opérés par les **sociétés rurales** des époques précédentes, en tenant compte des possibilités offertes par le milieu naturel, de leurs capacités techniques, et du contexte économique. À la lecture d'une carte géographique, l'œil exercé, ou seulement un peu entraîné, peut déceler ces choix et leur manifestation spatiale, même si en l'absence d'autre source, la grande diversité des situations conduit parfois à formuler ce qui doit rester des hypothèses. Précisons que cette construction de l'espace rural français n'est pas figée, au contraire les évolutions les plus rapides et les plus profondes sont les plus récentes, et elles se poursuivent encore aujourd'hui.

A. Des structures héritées de 2500 ans de civilisation agraire

La **Superficie Agricole Utilisée** (S.A.U.) de la France métropolitaine, c'est-à-dire l'ensemble des terrains dépendant d'une exploitation agricole, même non utilisés, représentait en l'an 2000 trente millions d'hectares, soit les trois cinquièmes du territoire. Cette superficie est le résultat d'une lente conquête de la forêt primaire qui couvrait presque toute l'Europe au néolithique, lorsque l'agriculture venue du Moyen-Orient a remplacé la chasse et la cueillette. Si les périodes de **défrichement** et de **reboisement** se sont succédé, la tendance actuelle est à un recul des surfaces cultivées.

1. De la polyculture à la spécialisation

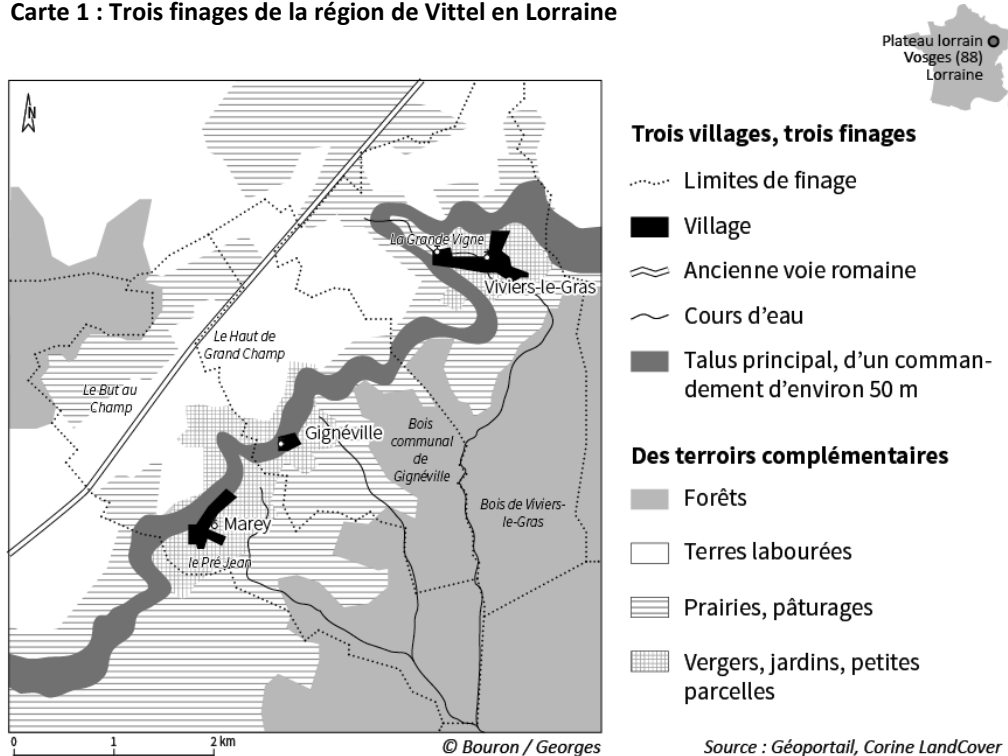
Des périodes les plus anciennes, il ne reste pratiquement rien que les vestiges archéologiques qui sont mis au jour par les grands chantiers comme les constructions d'infrastructures, en vertu d'une loi obligeant les entreprises chargées de ces chantiers de procéder à des fouilles préventives. Le peuplement très espacé du néolithique, puis des peuples celtes qui ont occupé la Gaule, laisse place après la conquête romaine à une structure foncière qu'on retrouve dans tout le monde méditerranéen, celui du *latifundium*, c'est-à-dire du **grand domaine agricole**. La *villa*, le siège de la grande exploitation, est un groupe de bâtiment comprenant les appartements du maître et de nombreuses dépendances. Les Romains ont également légué un **réseau de routes** célèbres par leur tracé rectiligne nécessitant de titanesques travaux de terrassement, et la construction d'ouvrages d'art (viaducs), donc certaines existent encore aujourd'hui. L'influence méditerranéenne s'exerce aussi sur les habitudes alimentaires et le vin, dont la commercialisation est facilitée par l'invention gauloise du tonneau, remplace progressivement la cervoise, l'ancêtre de la bière. L'essor de la **viticulture** est favorisé par la réputation des vins de Gaule, qui sont appréciés à Rome, et par la diffusion très progressive du christianisme au cours des premiers siècles de notre ère.

Dans un monde où les échanges commerciaux se font lentement et sont toujours aléatoires, voire risqués, les marchandises circulent peu. À l'exception de quelques produits comme le vin ou le sel, l'économie rurale est très largement limitée à une échelle locale. Chaque communauté villageoise, chaque grand domaine, doit produire la presque totalité de ce qu'il consomme. Cette nécessité d'une **polyculture** reste vraie jusqu'au XIX^e siècle. De même, la concentration des meilleures terres entre les mains de quelques propriétaires puissants continue de cohabiter avec l'extrême morcellement de la petite propriété paysanne, même si les formes diffèrent de celles de l'époque romaine. Au Moyen-Âge, les guerres fréquentes obligent les paysans à se placer sous la protection d'un seigneur, au prix de leur liberté économique et juridique. À la villa du système romain succède la **seigneurie**, vaste domaine foncier contrôlé par un seigneur, noble ou ecclésiastique. Vers les X^e et XI^e siècles, la recherche de la sécurité des murs du château, dans lequel on peut se réfugier en cas de danger, et la pratique d'une religion commune, le christianisme, pousse les communautés paysannes à regrouper leurs habitations : on assiste alors à la naissance du **village** médiéval. S'il ne reste rien aujourd'hui des habitations précaires de ces premiers villages, leur nom, leur forme, le tracé de leurs rues, et dans certains cas les murs de l'église, ont parfois perduré jusqu'à nous. Chaque **communauté villageoise** exploite un territoire, ce qu'on appelle son **finage**. Les limites du finage évoluent lentement avec celles des surfaces cultivées, s'élargissant lentement en suivant la croissance démographique, et se rétrécissant brusquement dans les périodes de crise démographique. Aujourd'hui, on parle simplement de **finage** pour désigner le territoire d'une commune, qui est représenté sur les cartes topographiques par un trait pointillé noir. Cela correspond aux limites administratives des communes, fixées pendant la Révolution française, dès décembre 1789. En réalité, pour la majorité des petits villages qui ne possédaient pas d'institution municipale, les Révolutionnaires ont repris les limites des **paroisses**. Plus petit échelon du maillage territorial ecclésiastique, la paroisse est le territoire sur lequel exerce un curé. En somme, la limite des communes actuelles reprend celle des paroisses qui elles-mêmes recouvrent le territoire exploité par les communautés villageoises. Ce territoire, le finage, est

le résultat des choix opérés par ces communautés. D'une manière, on retiendra deux règles générales : en habitat groupé, le village se trouve presque toujours au centre du finage, et ce dernier témoigne le plus souvent d'une volonté de **complémentarité**. Celle-ci est indispensable dans un système de polyculture et d'**agriculture vivrière** qui doit nourrir celui qui produit (mais aussi dégager un petit surplus qui sera vendu pour acheter ce qui manque, et surtout payer l'impôt). Chaque finage repose donc sur l'exploitation de plusieurs **terroirs**, qui sont des portions de terrain caractérisé par des propriétés pédologiques et climatiques. Un coteau argilo-calcaire exposé à l'Est, une dépression argileuse humide, ou un plateau calcaire bien drainé, sont autant de terroirs qui n'offrent pas les mêmes propriétés agronomiques et seront plus favorables l'un à la vigne, l'autre la prairie, le dernier aux cultures. Traditionnellement, chaque village reposait sur trois grands ensembles de terroirs auxquels on a laissé leurs noms latins : l'*ager*, les terres cultivées sur lesquelles on libérait les bêtes après la moisson, le *saltus*, composé de landes, forêts et parcours réservés aux troupeaux, et la *silva*, la forêt destinée à la chasse et à l'exploitation du bois.

L'étude de chaque finage nous apprend beaucoup sur les choix opérés par les communautés villageoises. Intéressons-nous à l'exemple de trois communes situées dans la région de Vittel (Carte 1). Le substrat est une succession de côtes orientées SO/NE qui terminent des bas-plateaux et surplombent des dépressions. Les villages sont justement implantés sur un talus : c'est un choix fréquent parce qu'il permet de bénéficier à la fois d'une position défensive et de profiter de la complémentarité des terroirs. Ce **talus** bénéficie aussi d'une bonne exposition au Sud, ce qui

Carte 1 : Trois finages de la région de Vittel en Lorraine



permettait la culture des arbres fruitiers et de la vigne. Celle-ci a disparu aujourd'hui, mais des toponymes en attestent la présence autrefois. En contre-bas du talus, les parties humides sont vouées à la **prairie**, puis s'amorce une nouvelle côte formant l'esquisse d'un nouveau plateau : ces parties sont recouvertes par les **bois communaux**. Les cultures labourées sont installées sur le revers, en surplomb du village, sur les sols les mieux drainés dans cette région globalement humide. Puis, une nouvelle succession de bois et de prairies marque la limite du finage et le début du territoire communal voisin. Si les routes n'ont pas été représentées sur la carte par souci de lisibilité, on note cependant la présence d'une ancienne **voie romaine**, devenue une route départementale, parallèle au talus. Les finages sont organisés en bandes parallèles, orientées Sud-Ouest/Nord-Est, et l'éirement de leur forme perpendiculairement répond bien à la nécessité de profiter au mieux de la complémentarité des terroirs.

La diversité dans l'occupation des sols, telle qu'elle s'est longtemps présentée dans les communes rurales françaises, a aujourd'hui en partie disparu. Elle apparaît encore par les **toponymes** : les noms de lieux qui fourmillent sur les cartes topographiques. La plupart sont des **lieux-dits**, des noms que les locaux ont donnés à des **hameaux** ou à des **parcelles**. L'onomastique, la science des noms propres, est une discipline difficile qui implique de maîtriser l'étymologie, aussi l'étude des toponymes est-elle un exercice périlleux. Toutefois, rien n'interdit de faire des hypothèses pour peu qu'on s'abstienne de propositions fantaisistes. « Le moulin » ou « Les champs » indique la présence de céréaliculture, les « prés », « pâquis », « herbus », témoignent de pâturages, même si ces activités ont pu être remplacées par d'autres postérieurement à la fixation de ces noms. Les toponymes ont donc fixé un état antérieur, et s'ils éclairent les potentialités des différents terroirs, ils n'ont pas pu suivre les évolutions des systèmes agraires. En effet, une **spécialisation** des campagnes françaises s'est progressivement mise en place. Avant même l'ère industrielle, la stabilisation des frontières et le contrôle strict du territoire par la monarchie française a favorisé les échanges intérieurs, et des régions ont pu développer des cultures pour lesquelles elles disposaient de conditions favorables. Certains vignobles se sont développés dès le Moyen-Âge sous l'impulsion des grandes abbayes, et sous l'effet de la demande des cours princières : le Val de Loire fournissait la cour du roi de France, le Bordelais la monarchie anglaise, et les ducs de Bourgogne n'eurent qu'à se servir aux portes de leur capitale. La Normandie alimentait les marchés urbains, notamment parisien, en plantes destinées au tissage (lin, chanvre) et en viande bovine. Pendant la période de la colonisation française de l'Amérique, à partir du XVI^e siècle, les colonies sont vouées à la production des plantes tropicales pour approvisionner la métropole : café, cacao, canne à sucre et vanille. Les « îles à sucre » des Antilles ont gardé des traces profondes de cette quasi-monoculture dans un système esclavagiste.

Tableau 1 : Quelques toponymes (parmi tant d'autres !)

Thème	Liste de toponymes
Agriculture	Camp (S), Champ [Chambon], Moulin, Grande Pièce (<i>parcelle</i>)
Arbre et forêt	Bosc, Charme, Chêne [Quercus, Chan, Cass], Frêne [Ask, Fran, Frass], Hêtre [Fagus, Fay, Fayol], Laie (<i>chemin forestier</i>), Orme [Om, Homme], Plessis (<i>haie</i>)
Chasse et pêche	Etang, Faisanderie, Garenne [Varenne], Poissonnerie
Défrichements médiévaux	~bourg (NE), Buisson [Bouygues, Bouz], Condamin[e] (S), Corvée, Essarts [Sart, Ster], Franc[he], Neuf, Saint + Nom, ~ville
Elevage, pastoralisme	Barrail [Baral] (<i>parc à bestiaux</i> , SO), Berger, Beurrerie (NO), Bouverie [Bouv], Buron (C), Chaumes, Chèvre, Couderc (<i>pâturage</i> , C), Grange, Enclos, Noue [Neu, Nou, Noë, Neuilly, Noaille] (<i>prairie humide</i> , N), Pâquis [Pâtis] (NO), Pradel (<i>pré</i> , SO), Vache [Vaq]
Habitat, Mode de faire-valoir	Borde [Bordière, Borderie, Laborie] (SO), Buron (C), Ferme, Mas (S), Métairie
Hydrographie	Aiga [Aq, Ag, Aigue] (S), Etang, Font (<i>source</i> , S), Grau (<i>chenal</i> , S), Sorgue (<i>source</i> , S), Ruisseau, Ru [Riu, Rif (S)]
Landes, broussailles	Bruyère [Brug, Bruj (SO)], Garenne [Varenne], Sauvages, Rièzes (NE)
Marais, sols humides,	Fagne (NE), Marais [Marelle], Mouille, Paluds [Palu]
Proto-industrie	Forge [Farge (S)], Gravière, Lac (<i>pressoir</i> , SO), Mine, Moulin, Tuilerie, Ardoisière
Relief	Balme (<i>grotte</i> , CE), Combe (<i>dépression</i>), Fond (<i>vallée</i> , NE), Puech [Pech] (<i>hauteur</i> , SO), Puy (<i>hauteur</i> , C), Ravin[e], Serre [sar, ser] (<i>saillant</i>), Val [Vaux]
Sols	Argilière, Cailloux, Lauz (<i>ardoise</i> , SO), Marnière, Mollière (<i>sol meuble</i>), Pierrettes, Sables, Terres Froides
<p>Entre crochets, racines et quelques variantes. Par exemple pour Frêne on trouvera d'infinies variations : La Fraisse, La Frassière, Les Fraignes, Les Franés, etc.</p> <p>Entre parenthèses, signification en italique et origine régionale lorsque le toponyme est localisé : SO est un toponyme du Sud-Ouest, N du Nord de la France, C du Centre, etc.</p>	

Au XIX^e siècle, l'**industrialisation** a entraîné une véritable révolution dans le domaine des transports, grâce à la machine à vapeur. La navigation à vapeur et les chemins de fer ont permis le transport des produits agricoles vers les marchés de consommation urbains. Le facteur décisif pour les choix de production n'est plus la proximité avec le consommateur, comme dans la polyculture vivrière, mais les **avantages comparatifs** par rapport à la concurrence. Les régions méridionales se spécialisent dans les cultures fruitières, le maraîchage, et la vigne qui disparaît de la plupart des régions septentrionales. Les parties humides des massifs montagneux ou collinéens se convertissent dans l'embouche (l'engraissement de bovins) et la production fromagère, tandis que les productions céréalières et les grandes cultures mettent en place les paysages de **monoculture** des grands bassins sédimentaires. Ces évolutions dans les grandes lignes ne doivent pas laisser penser que cette spécialisation a abouti à des systèmes monoculturaux à l'échelle des régions : la spécialisation est plutôt une tendance, et si elle peut prendre des formes extrêmes à l'échelle locale dans le cas d'une **huerta** par exemple, de nombreux territoires pratiquent encore des formes variées de polyculture.

2. Structures héritées : openfield et bocage

Bocage et **openfield** sont les deux mamelles de l'étude des structures agraires, au point parfois de provoquer chez les étudiants confrontés à l'étude d'une carte topographique de véritables hallucinations conduisant à débusquer l'une ou l'autre dans n'importe quel paysage rural. Les **structures agraires** sont la façon dont un territoire rural est organisé, du point de vue des types de cultures choisis et de la morphologie du parcellaire, mais également d'aspects non-agricoles comme la disposition des lieux de peuplement. Elles sont **héritées** des périodes antérieures, et remodelées par les évolutions récentes. Elles se donnent à voir dans le **paysage**, c'est-à-dire la portion d'espace visible depuis le sol par l'œil humain, souvent par l'entremise de la photographie.

Texte 1 : Le paysage agraire

« Un paysage c'est ce que l'on voit. On l'appréhende donc à l'échelle de l'œil qui ne peut balayer qu'une portion de l'espace limité par l'horizon. Le paysage ainsi découvert est agraire quand il s'agit d'un assemblage de champs cultivés et de prairies naturelles, ponctué d'habitats humains et structuré par des chemins, des routes et des rivières ou canaux. Il s'agit donc d'une combinaison de différents éléments dont l'agencement s'ordonne en fonction d'aménagements de l'espace dont l'origine est la transformation d'un milieu naturel en vue de l'adapter au mieux aux besoins d'une population qui en tire sa subsistance. » (Jean Renard)

Les habitants de l'espace rural d'aujourd'hui, agriculteurs, résidents, collectivités locales, organisent et aménagent leur territoire en tenant nécessairement compte des structures agraires dont la forme générale a souvent plusieurs siècles d'existence. Par exemple, un marais poldérisé correspond à un type de structure agraire. Il s'agit d'un territoire sillonné de nombreux canaux plantés d'arbres, voué essentiellement à l'élevage, associés à un habitat à la fois concentré en bourgs perchés sur les petites buttes et dispersé en grosses fermes. La moitié nord de la France se partage essentiellement entre deux principaux **systèmes agraires**, que l'on retrouve fréquemment, l'openfield et le bocage.

L'**openfield** est un système agraire qui s'est développé à partir du Moyen-Âge sur les terrains les moins accidentés du Nord de la France, et en particulier dans le Bassin parisien. Le terme anglais est utilisé pour éviter toute confusion, mais il correspond à ce qu'on appelait autrefois une « campagne » ou une « champagne », c'est-à-dire un paysage de champs ouverts, comme dans le nom de certaines régions agricoles (la Campagne de Caen). On peut parler d'un openfield lorsque trois conditions sont réunies : un **habitat groupé**, entouré de **champs ouverts**, sur un **relief peu marqué**. L'openfield repose sur une **utilisation collective** du finage : des communautés villageoises, constatant que la rotation des cultures et la jachère favorisait la récupération des sols, ont adopté le système de l'assolement triennal : elles ont partagé les terres en trois soles, c'est-à-dire trois portions. Chaque sole est consacrée à une culture pendant une année, puis une autre, puis repose la troisième année. Les animaux pâturent sur la sole en jachère, contribuant à la fertiliser, et sur les soles cultivées après la moisson. Dans ce système, chaque paysan exploite sa terre mais en respectant le système de rotation établi collectivement. La clôture des parcelles, empêchant les animaux de pénétrer dans les cultures, ne peut donc qu'être temporaire, puisque les pâturages sont intégrés dans la rotation des cultures. Les haies, clôtures définitives, ne peuvent être utilisées, les champs sont donc « ouverts ». Cette organisation collective explique aussi **la disposition de l'habitat** : les maisons sont groupées au centre du finage, le point le moins éloigné de toutes les parcelles, où se trouvent également les installations utiles à tous (le four, le moulin...) et l'église. Le **réseau des chemins** part du village vers les parcelles, formant souvent une étoile. Dans les plateaux calcaires où l'eau s'infiltré, les sources sont rares, et l'habitat groupé répond aussi à la nécessité de construire un puits. Aux gros villages, dépassant souvent le millier d'habitants, peut s'ajouter un habitat intercalaire constitué de **grosses fermes** dans lesquelles vivaient plusieurs dizaines de personnes. Le système de l'openfield a apporté une relative opulence aux campagnes d'Île de France, qui nourrissaient Paris, et dont les plus gros laboureurs possédaient une aisance financière qui les plaçait au niveau de la bourgeoisie dans la hiérarchie sociale. L'openfield a été mis en place en particulier dans les périodes de croissance démographique, lorsque de nouvelles communautés villageoises se formaient pour coloniser des terres boisées, en les défrichant. Le finage se présente alors comme une vaste clairière, la forêt ne se maintenant qu'à la périphérie. Les toponymes comme les Essarts indiquent des défrichements médiévaux. Aujourd'hui, l'assolement triennal a partout disparu, et le paysage se présente sous la forme d'une mosaïque correspondant aux choix des cultivateurs sur chaque parcelle. La **mécanisation** et la **motorisation** ont été précoces et faciles, mais elles ont contraint à abandonner les terrains en pente qui sont retournés à la forêt. La **spécialisation**

Parcelles cadastrales, parcelle culturale

Il ne faut pas les confondre. La parcelle cadastrale correspond à la propriété foncière. Elle est seulement visible sur le cadastre, un document mis à jour par le Trésor public. La parcelle culturale correspond à la façon dont une parcelle est travaillée : labours, prairie, jachère, etc. Une parcelle cadastrale peut être divisée en deux parcelles culturales, ou au contraire deux parcelles cadastrales peuvent porter la même culture et ne pas être distinguées dans le paysage.